



Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Après un hiver rude, le printemps se présente sous de bons auspices pour notre commune.

Qui dit Printemps, dit retour du droit à la nature avec l'apparition des premiers bourgeons, des premières fleurs et du retour à la culture de nos terres.

Et bien pour Chamblet, il s'agit de la sortie de terre des bâtiments tel que le centre technique municipal, la concrétisation de la construction des 6 pavillons locatifs pour lesquels les travaux seront lancés à la fin de ce mois.

Et puis, malgré les problématiques que nous rencontrons avec la suppression d'un poste d'enseignant, je peux vous affirmer de notre volonté de construire une nouvelle école digne de ce nom, dans la continuité des infrastructures existantes (maternelle, médiathèque).

Aujourd'hui je suis en mesure de vous confirmer que notre commune bénéficiera des subventions du Conseil Général à hauteur de 90 000 € sur l'ensemble des travaux, et de l'état à hauteur de 114 000 € pour 2010, attribution identique pour 2011. Des démarches seront menées pour trouver d'autres aides pour l'année prochaine.

Pour 2010, nous programmons des travaux moins conséquents puisque moins d'aides financières, mais je souhaite maintenir un programme d'entretien tant en voirie qu'en bâtiments. Pour cela, nous avons prévu cette année, la réfection de la chaussée rue des Creux, le ravalement des façades de l'église ainsi que le logement de l'école. Ces travaux seront exécutés sur le budget de la commune sans recours à l'emprunt.

Après la réunion publique sur les propositions d'aménagement du bourg et des extérieurs, nous continuons nos démarches, en travaillant avec les services de l'état, ce que nous ferons sur l'année 2010, afin de vous présenter un programme qui déterminera de quelle manière nous embellirons notre commune.

Et puis, nous sommes contraints de construire une nouvelle lagune. Ces travaux devront être réalisés avant la fin de l'année 2011, recommandation et exigence de la Police de l'eau. Mais pour cela nous avons du réaliser dans un premier temps l'étude pour un diagnostic du réseau. Cette étude, comme la construction de la lagune n'avaient pas été envisagées pour ce mandat. Vous comprendrez donc que nous serons attentifs et constructifs pour gérer à bien les finances de notre commune.

Ce travail que nous voulons mettre en chantier, sera très lourd en mission, mais également et c'est essentiel pour les finances locales, alors que mon souhait consiste à ne pas augmenter les impôts comme nous l'avons fait pour 2009 et 2010.

Mais que nous réserve l'avenir !!!!

Ensemble, faisons bouger Chamblet, comme le font si bien les associations locales qui œuvrent pour l'animation de notre commune auxquelles les élus apportent leur soutien.

Bien à vous.

Le Maire
Alain CHANIER

Actualité

Réunion publique de l'aménagement du bourg

A l'initiative d'Alain CHANIER, Maire de la commune, une réunion publique a été organisée le 12 Février pour permettre à Christophe CAMUS architecte à Clermont-Ferrand, de présenter l'étude d'aménagement du bourg deuxième phase qu'il a été chargé de réaliser par la Communauté de Communes Commentry /Néris.

Ces projets concernent essentiellement la RD 2371 avec le carrefour principal (les feux tricolores), la route de Commentry, le quartier des terres fortes, le boutillon.

Une centaine de personnes a répondu à l'invitation et a pu s'exprimer sur les propositions faites, faire part de leurs inquiétudes, des suggestions, échanger avec l'architecte et le Maire. Une réunion riche en informations qui va permettre aux élus de travailler, de faire des choix pour finaliser ces projets et les mettre en œuvre en fixant des priorités.

Randonnée des Pissenlits

La randonnée des Pissenlits confirme sa popularité avec près de 500 randonneurs pour l'édition 2010.

C'est sous le soleil printanier de ce dimanche

21 Mars, que les marcheurs ont parcouru dès 14h, les quatre circuits de randonnée pédestre ou vététiste de 6, 12, 16 et 30 kms, partant de la salle des fêtes et flirtant avec quatre communes limitrophes de notre village.



Et c'est ainsi que vers 17h30, quelques 350 repas furent préparés et servis par une trentaine de bénévoles, avec comme plat principal la fameuse salade de pissenlits aux lardons (ramassés, lavés, triés le samedi), rôti, fromage et salade de fruits, complétant ce menu.

Ravis de cet après-midi de détente en pleine nature les participants reviendront, c'est certain, pour la randonnée des pissenlits 2011, une des manifestations importantes du Comité des Fêtes de Chamblet.

Le 9 et 10 avril 2^{ème} Edition du « Printemps de Chamblet »

Pour cette deuxième édition du « Printemps de Chamblet » c'est un programme copieux et d'actualité qu'a proposé la commission culturelle extra municipale.



Le vendredi, ce sont les enfants des écoles qui ont inauguré la manifestation. Toutes les classes ont pu voir les oiseaux multicolores dans les cages avec les explications des propriétaires. A la récréation, ils ont reçu, offert par Mme DEFFET des Jardiniers de France, des outils de jardinage et des graines pour leurs jardins d'école. La journée s'est terminée par le marché de printemps des écoles. Le samedi, place au public dès 9h30 avec la Ligue de Protection des Oiseaux : une « ballade ornithologique » autour du bourg, pour observer les oiseaux. Des stands et des conférences à thème : Espace info énergies de l'Allier; SICTOM, Syndicat des eaux, Lycée Agricole de Larequille, L.P.O., Les Amis des arbres, Mme FAVIER, Denis LOT. Pour la première fois avec le concours des Jardiniers de France et des bénévoles de la commission un TROC-PLANTS a été organisé. Les personnes intéressées ont pu échanger ou se procurer des plants de légumes ou de fleurs. Les bénéfices de cette journée ont été remis à la coopérative scolaire. Avec le soleil au rendez-vous, une organisation sans faille, un public intéressé, pari réussi pour les organisateurs pour cette édition 2010.



L'essentiel des décisions municipales

Conseil Municipal 13 Janvier 2010

Ecole Communale

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que l'école actuelle ayant besoin de travaux importants et n'étant pas très bien située par rapport au reste des structures. Il présente une esquisse d'un projet qui comprend le transfert de l'école primaire élémentaire sur le site de la médiathèque et de l'école maternelle.

Ce projet se déroulerait en deux phases : la 1^{ère} phase comprenant l'école primaire, maternelle et garderie et la 2^{ème} phase la cantine.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les documents présentés, décide de retenir pour l'année 2010 la première phase comprenant l'école primaire élémentaire, une garderie et une classe maternelle, approuve l'esquisse présentée et les montants estimatifs s'élevant à la somme de 703 000.00 € HT, sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre des gros équipements dans le cadre du fonds 2 et sollicite une subvention au titre de la DGE.

Classement tableau au titre des monuments historiques

Le Conseil Municipal donne son autorisation pour le classement du tableau du Couronnement de la Vierge au titre des monuments historiques.

Conseil Municipal 17 Mars 2010

Contrat NEVE environnement

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de signer un contrat d'entretien avec NEVE environnement pour une visite par an de la station d'épuration des terres fortes d'un montant de 380 € HT.

Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs

Dans le cadre du réaménagement des services techniques, le Conseil Municipal, après délibération,

- décide de retenir l'offre de SOCOTEC s'élevant à la somme de 700 € HT.

Etude de diagnostic du réseau d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, après délibération, - décide de retenir l'offre d'IMPACT CONSEIL s'élevant à la somme de 24 003 € HT.

- sollicite auprès du Conseil Général et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne des subventions pour l'aider à financer cette étude.

Travaux au lotissement des 6 pavillons locatifs

Le Conseil Municipal, après délibération,

- décide de réaliser ces travaux.

- accepte le devis de voirie de l'entreprise ALZIN s'élevant à la somme de 52 521 € HT

- accepte le devis des travaux de desserte en eau potable du SIVOM s'élevant à la somme de 8 012.97 € HT

- accepte le devis d'alimentation en basse tension du SIEGA s'élevant à la somme de 7 310 € HT dont 4 200 € à la charge de la commune

- accepte le devis du SIEGA pour l'éclairage

public s'élevant à la somme de 5 300 € HT dont 3 508 € à la charge de la commune.

- accepte le devis de France Télécom s'élevant à la somme de 835.97 € HT.

- sollicite un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Commentry-Néris-les-Bains dans le cadre de la construction de 6 pavillons locatifs.

Etat des 4 taxes

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas modifier les taux d'imposition des 4 taxes pour l'année 2010.

Les taxes restent les suivants :

- Taxe d'habitation : 13.30 %
- Taxe foncière (bâti) : 12.20 %
- Taxe foncière (non bâti) : 30.70 %
- Taxe professionnelle : 16.00 %

Etude d'aménagement du Bourg - 3^{ème} phase

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, valide la troisième phase d'aménagement du bourg.

Subvention habitat - Pass-Foncier

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le « PASS-FONCIER », dispositif qui permet aux primo accédants, sous conditions de ressources, de devenir propriétaires. L'acquisition se passe en deux temps ; d'abord le logement et ensuite le terrain dont l'achat est différé.

L'accédant bénéficie de la TVA à taux réduit (5.5 %) sur l'ensemble de l'opération et peut bénéficier d'un prêt à taux zéro.

Pour être éligible au PASS-FONCIER, l'accédant doit percevoir de la collectivité une aide à l'accession qui varie entre 3 000 € et 4 000 € selon la composition de la famille.

Elle peut également décider de critères d'attribution du PASS-FONCIER et procéder elle-même à son attribution ou la déléguer aux organismes du 1% logement.

L'Etat compense en partie les aides versées par la collectivité afin de réduire l'effort consenti par cette dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de mettre en place le dispositif PASS-

FONCIER sur la commune,

- adopte le principe d'octroi de deux subventions aux personnes répondant aux conditions légales.

Le montant de ces subventions est de :

- 3 000 € si le nombre d'occupants du logement est inférieur ou égal à 3,
- 4 000 € si le nombre d'occupants du logement est égal ou supérieur à 4,
- L'aide éventuelle du Conseil Général si Label Basse consommation Energie.

- fixe la date limite de bénéfice de cette aide au 31 décembre 2010.

- sollicite de l'Etat le remboursement de la collectivité pour les aides accordées.

- donne à Monsieur le Maire pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.

- dit que les crédits seront inscrits au budget 2010.

Conseil Municipal 25 Mars 2010

Comptes de gestion 2009

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes de gestion 2009 dressés par Mme le Receveur de Commentry qui donnent les mêmes résultats que les comptes administratifs.

Taxe d'assainissement

Le Conseil Municipal, après délibération,

- décide modifier le taux de la taxe d'assainissement pour 2010 qui passe à 1.10 € le m³ d'eau consommée.

- fixe à 33.00 € la participation réclamée par personne pour les foyers raccordés au réseau assainissement et utilisant un puits.

Dotation annuelle de solidarité pour les équipements de proximité (fond 1) du Conseil Général de l'Allier

Le Conseil Municipal décide d'affecter la dotation fond 1 du Conseil Général de l'année 2010 d'un montant de 8 467 € aux programmes d'investissements suivants :

- Travaux de voirie : 27 591.97 € HT
- Ravalement de façade église : 6 570 €
- Logement école : 5 057.50 €

Compte administratif budget communal 2009

Dépenses - Fonctionnement	Recettes - Fonctionnement	Excédent - Fonctionnement
499 481,69 €	873 940,51 €	374 458,82 €
Dépenses - Investissement	Recettes - Investissement	Déficit - Investissement
202 801,67 €	153 844,08 €	48 957,59 €
Restes à réaliser - Dépenses	Restes à réaliser - Recettes	
310 587,00 €	106 565,00 €	

Compte administratif budget assainissement 2009

Dépenses - Exploitation	Recettes - Exploitation	Excédent - Exploitation
31 973,20 €	39 743,39 €	7 770,19 €
Dépenses - Investissement	Recettes - Investissement	Excédent - Investissement
26 183,90 €	38 176,06 €	11 992,16 €
Restes à réaliser - Dépenses	Restes à réaliser - Recettes	
11 000 €	0 €	

Vote des budgets 2010 Equilibres en recettes et dépenses

Budget communal	Budget assainissement
Fonctionnement : 723 510,00 €	Exploitation : 40 418,19 €
Investissement : 1 468 429,72 €	Investissement : 61 727,16 €

Délégation de maîtrise d'ouvrage Ecole maternelle

Suite à l'analyse des offres, le Conseil Municipal décide de retenir l'OPAC de Commentry et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat.

La rémunération de l'OPAC sera calculée de la manière suivante :

- Taux de rémunération : 3.60 % du montant HT des travaux et honoraires divers autres que ceux de l'OPAC pour l'exécution de la mission.
- Base de rémunération estimée à : 678 571.43 € HT.
- Montant prévisionnel de rémunération : 24 428.57 € HT.

Infos Municipales

Aménagement du Centre Technique Municipal



Le 22 Janvier dernier, en présence du Maire Alain CHANIER, de ses Adjointes Pascal LOT et Jean-Pierre MICHARD, les acteurs de ce chantier ont signé leurs engagements de marché. Les travaux devraient durer environ six mois.

Les élus à la rencontre des habitants

Samedi 27 Février, le Maire Alain CHANIER accompagné de ses adjoints et de conseillers sont allés à la rencontre des habitants de la route de Montluçon, du lotissement, de la rue du Boutillon et de la rue des Métenneries chez Maurice BEAULATON dans la continuité de leurs réunions de quartier.

Une vingtaine de riverains avait répondu à l'invitation pour écouter, discuter, évoquer les questions d'actualité communale.



Monsieur le Maire et les élus présents les ont informés des projets communaux d'actualité. Les riverains ont ensuite fait part de leurs préoccupations telles que les déjections des animaux sur les espaces publics, les poubelles qui restent stationnées sur les trottoirs en

permanence, les aboiements des chiens à longueur de journée en l'absence des maîtres. La gêne occasionnée par les platanes à la sortie des propriétés.

Certains d'entre eux souhaitent la réalisation d'une voie piétonne le long de la RD 2371, ainsi que le raccordement au tout à l'égout.

A chacune de ses doléances, Monsieur le Maire a précisé qu'il ferait de l'information aux habitants de la commune et sur les réalisations souhaitées et que celles-ci feront l'objet d'une réflexion lors de l'aménagement du bourg et de la réalisation de la nouvelle lagune.

Puis les échanges ont continué dans la convivialité autour du traditionnel verre de l'amitié.

Repas communal des Aînés

Monsieur le Maire entouré du Conseil Municipal, a présenté ses vœux de bonheur et de bonne santé aux 81 personnes qui avaient répondu présentes au repas des aînés.

Il a eu une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2009 ainsi qu'en début d'année et également pour les personnes qui n'ont pu se joindre ce jour pour des raisons de santé.

Il a tenu à parler des moyens techniques mis en œuvre pour le déblaiement de la neige. Le travail réalisé pendant trois jours par les élus et le personnel communal a permis de faire face. Ces problèmes sont mineurs, comparé à la tragédie qui frappe Haïti.

Un colis a été offert aux personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent plus assister au repas.



Lettre aux parents d'élèves

Chers parents,

Notre école va perdre un poste de professeur dès la rentrée prochaine suite à une décision ministérielle.

L'effectif moyen par classe est légèrement en dessous du minimum demandé.

Vos représentants des Parents d'élèves ont mené des actions symboliques mais essentielles dans le soutien à notre école rurale. En effet, une interview diffusée sur RJFM et RMB, un article dans La Semaine de l'Allier et dans La Montagne ont été les témoins de notre engagement.

Aujourd'hui les élus ont décidé de construire une nouvelle école adaptée, fonctionnelle et

plus économique.

A ce jour, nous pouvons dire que son ouverture est programmée pour la rentrée scolaire 2011 (coût estimatif de l'opération 704 000 € HT).

Les élus ont souhaité également favoriser et moderniser l'éducation de nos enfants en école numérique rurale et grâce à leur volonté Chamblet a été retenue parmi les 55 écoles rurales du département (coût estimatif de l'opération 15 000 € HT).

Avec tous ces moyens et ces investissements, nous pouvons espérer que nos enfants s'épanouissent et bénéficient des meilleures conditions de travail.

N'hésitez donc pas à inscrire vos enfants dans une école tournée vers l'avenir.

Merci de votre soutien.

Les Représentants élus des Parents d'élèves



Remerciements et félicitations

Après un programme chargé en festivités en ce début d'année, Monsieur le Maire avait décidé de recevoir le 22 Janvier Monsieur Guy LAMOUREUX qui a fait don à la commune d'un tableau du peintre A. SCHERB, les personnes qui ont renoué la salle des associations et les bénévoles qui ont contribué au succès du Téléthon pour les remercier et les féliciter.

Le tableau offert a été installé dans la salle de réunion des associations.



Un nouveau contractuel « Fifi »

Bienvenue à Pascal BRIVEZAC, dit « Fifi », 56 ans, qui habite à ESTIVAREILLES, occupe depuis le 1^{er} Février et pour 9 mois, un emploi contractuel dans notre Commune pour suppléer l'absence médicale d'Olivier DEVAULT.



Informations diverses

Chamblet se modernise



En 2009, le Conseil Municipal avait décidé l'acquisition d'une balayeuse laveuse pour l'entretien du bourg. Après quelques soucis techniques, cette machine a été livrée ces derniers jours par la société BOSCHUNG à qui nous avons fait appel dans un deuxième temps.

Ne doutons pas que nos deux Olivier auront un réel plaisir avec un outil performant à maintenir notre commune propre pour que chacun d'entre nous apprécie la qualité de l'environnement.

Carnaval



C'était le 19 Mars dernier, les écoliers dégouésés avec leurs enseignants ont défilé joyeux dans le bourg de la commune.

Logements HLM

2 T3 sont libres, s'adresser à la Mairie.

SICTOM

Passage de la TRITOU'MOBILE :
Mardi 6 Juillet au complexe G. Piot.

Tailles de haies : Rappel

Il est rappelé aux propriétaires que les haies, arbres en bordure du domaine public doivent être taillés au droit des chaussées.

Stationnement place de la poste

La signalisation horizontale a été changée. Deux arrêts minutes ont été créés, l'emplacement handicapé a été déplacé.

Incivilités :

- à l'église Saint Maurice : des intrusions répétées dans l'église, où des individus rentrent à vélo allument, cassent les cierges et éparpillent les allumettes mises à disposition des pratiquants. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.
- au cimetière : des plantes déposées sur les tombes ont disparu la semaine des rameaux.

L'agenda du trimestre

- **7 Mai :** Réunion de quartier Chemin des Creux, quartier du Cheroux à 18h30.
- **Cérémonie du 8 Mai.**
- **21 Mai :** Réception des médaillés du Travail à 18h30.

Vie associative et locale

Monde Combattant

Les Anciens Combattants d'Algérie se souviennent.



La cérémonie commémorant la fin des combats en Algérie le 19 Mars 1962 s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance. Après lecture de l'ordre du jour du Général AILLERET annonçant le cessez le feu et le message national lu par André ROUX, Président des Anciens Combattants de Chamblet, la sonnerie aux morts, puis la Marseillaise retentirent. Pour clôturer cette cérémonie, pleine d'émotion, les participants étaient invités au vin d'honneur offert par la municipalité puis se sont retrouvés autour d'un repas à la salle « André Roux ».

Amicale Laïque



Le loto organisé par L'Amicale Laïque de Chamblet connaît un succès grandissant. Tous les participants ont surveillé attentivement leurs cartons dans l'espoir de remporter un des nombreux lots. Joueurs et organisateurs ont affiché en fin de soirée leur satisfaction. Les bénéficiaires permettront de donner un petit coup de pouce aux activités des écoles de Chamblet.

Club de l'amitié des Aînés Ruraux

La neige n'arrête pas les aînés, en effet l'Assemblée Générale du club s'est déroulée en présence de 80 adhérents pour un effectif stable d'une centaine d'aînés.

Le Président Robert LIMOGES a ouvert la séance en remerciant les personnalités présentes ainsi que les participants et nouveaux venus puis il a longuement présenté la vie du



club. Roseline MICHARD, Secrétaire, a ensuite détaillé le rapport moral de l'année écoulée qui a été accepté à l'unanimité puis vint le tour d'André ROGERON, Trésorier, d'énumérer les chiffres du rapport financier d'où il en ressort un équilibre budgétaire légèrement positif. Les deux vérificateurs aux comptes ayant donné leur "quittus", c'est sans surprise que ce rapport fut également accepté. Le Président a ensuite présenté l'ensemble des activités envisagées pour l'année à venir. Mme Simone PICANDET et Mr Robert DUFOURNY ne souhaitant pas renouveler leur mandat d'administrateur, c'est Mme Nicole FAURE et Mr Alain ROSA qui ont été élus pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Pour clore cette assemblée générale, Mr Alain CHANIER, Maire de Chamblet a fait l'éloge du club et s'est dit très satisfait de posséder dans sa commune une association aussi dynamique qui, pour la troisième année consécutive, par le biais de son équipe de pétanque a représenté l'Allier et surtout notre petit village au championnat nationale de pétanque. Enfin, ce fut le moment très apprécié de la collation suivi des jeux de société.

Comité des Fêtes

La Fête du Bœuf en préparation. Le 27 Juin de 10h à minuit.

La Fête du Bœuf est en pleine préparation avec cette année la prestation du dresseur "Jean-Philippe ROMAN", qui vous transportera avec de fortes émotions, dans sa passion pour le monde des animaux sauvages tels que les loups, les ours (Grizzli et



Baribal) et les rapaces (Aigles, Faucons crécerelles, Buses Américaines, Caracara). La facette musicale de cette journée sera assurée par le groupe "FAIRY MUZE", qui par ses mélodies et ses chansons nous fera voyager dans l'ambiance festive et chaleureuse de la musique Irlandaise et Celtique. Des jeux pour enfants et adultes avec la participation du public viendront compléter les animations de cette journée. Traditionnellement, la restauration vous proposera midi et soir le faux filet de Charolais cuit sur la braise comme plat principal et sa buvette tout au long de la journée. En soirée, après la retraite aux flambeaux pour les plus jeunes dont le point d'arrivée sera l'embrasement du grand feu de la ST JEAN, c'est sur la presqu'île de l'étang que le ciel Chamblétois s'illuminera avec un grand feu d'artifice et son bouquet final. L'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes vous attendent très nombreux pour venir partager en famille ou entre amis une journée riche d'émotions et de moments inoubliables.

comfetecham@aliceadsl.fr

Calendrier des manifestations du trimestre

- **24 Avril :** Théâtre de l'Amicale Laïque
- **3 Juin :** Concert avec Bouquet d'Harmonies
- **6 Juin :** Repas Pêche/Chasse/ESC
- **19 Juin :** Fête des écoles
- **27 Juin :** Fête du Bœuf
- **8 Juillet :** Don du sang